

R E G L E M E N T

Date : Dimanche 8 Mai 2011

Lieu : Stade de Burry à Saint Vincent de Tyrosse

Horaires : Trail 25 km : **8h30** Course nature 10 km : **8h45** 10 km Rando découverte : **8h45**
La distance 10 km est ouverte aux cadets (nés en 1994-95), juniors (nés en 1992-93), espoirs (nés en 1989-91), seniors et vétérans.

La distance 25 km est ouverte aux catégories juniors, espoirs, seniors et vétérans.

Organisation : Club Loisirs Pédestres Tyrossais

L'organisation a le pouvoir d'exclure un participant s'il ne se conforme pas au règlement. Elle se réserve le droit de prendre toutes les dispositions ou faire toutes les modifications rendues nécessaires.

Les règlements en vigueur sont ceux de la FFA et du Comité départemental des courses hors stade. Les organisateurs ont contracté une assurance responsabilité civile auprès d'AVIVA, MM. Duffranc et J.P. Cardona 40230 ST VINCENT DE TYROSSE.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Inscription : Chaque participant au Trail 25 km ou au 10 km course doit obligatoirement :

- pour les licenciés, fournir une photocopie de leur licence sportive en cours de validité : **licences acceptées : FFA, FFAPass'Running, Triathlon**
- pour les non licenciés, fournir **un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pieds en compétition datant de moins de 1 an.**

La participation à la randonnée découverte ne nécessite pas la présentation d'un certificat médical.

	Avant le 4 mai	Sur place
Rando découverte 10 Km	5€	7€
Course nature 10 Km	8€	10€
Trail 25 Km	12€	14€
Lycéens, étudiants	5€	5€
Repas, vin compris	8€	Pas d'inscription le jour de la course

Remise des dossards : la veille de la course de 16h à 19h et le jour de la course de 7h00 à 8h15. Le dossard devra être épinglé sur la poitrine. La course est interdite aux concurrents sans dossard.

Sécurité : L'itinéraire sera affiché au départ. Les concurrents devront se conformer aux ordres des forces de police et des commissaires de course et respecter le code de la route.

L'accompagnement à vélo n'est pas autorisé. La couverture médicale de l'épreuve est assurée.

Signaleurs présents aux traversées de routes.

Ravitaillement :

- Trail 25 km => 4 ravitaillements en course + 1 à l'arrivée
- Course nature 10 km => 1 ravitaillement en course + 1 à l'arrivée

Récompenses : Le classement sera effectué par catégorie. Pas de classement pour la randonnée. Coupes et lots aux 3 premiers scratch H et F et premiers de chaque catégorie. Cuvée Trail 2011 à chaque arrivant des 25 et 10 Km, lot à chaque randonneur. Nombreux lots par tirage au sort.

Inscriptions et résultats : www.lou-semisens.org
www.courir.33.net

Les concurrents s'engagent à ne rien jeter dans la nature et à respecter l'environnement